

Ouagadougou le 22 Juillet 2026

Objet : appel à candidature pour le recrutement d'un (01) agent de liaison

Le Cabinet EXPERTYS AUDIT ET CONSEIL SARL, informe le public Burkinabè de l'ouverture d'un test de recrutement **d'un (01) agent de liaison**, au profit d'une société de droit Burkinabè.

I- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent prendre part à ce test, les candidats de nationalité Burkinabè justifiant les conditions ci-après :

- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- être titulaire du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle significative dans la gestion du courrier (réception, ventilation et transmission) dans une entreprise ;
- n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation à trois (03) mois ferme au moins ou de dix-huit (18) mois au moins avec sursis ;
- être discret, ponctuel, respectueux et courtois ;
- remplir les conditions d'aptitudes physiques et mentales exigées pour le poste ;
- être de bonne moralité et jouir de ses droits civiques.

II- RESPONSABILITES DU POSTE

Placé sous la responsabilité de sa hiérarchie, l'agent de liaison sera chargé de :

- la transmission du courrier et des documents aux services destinataires ;
- la transmission des colis et plis aux services destinataires ;
- l'élaboration du plan de ventilation du courrier ;
- la tenue des registres de transmission du courrier ;
- la récupération des journaux et revues ;
- l'exécution des courses diverses de la structure ;
- photocopier des documents ;
- la reliure des documents.

III- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent comprendre :

- un curriculum vitae daté et signé de cinq (05) pages au maximum ;
- une lettre de motivation datée et signée de deux (02) pages maximum ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ou du Passeport Burkinabè le cas échéant ;
- une copie légalisée du diplôme exigé pour le poste ;
- deux (02) personnes de référence n'ayant pas de lien de parenté avec le candidat à mentionner dans le curriculum vitae ;
- les copies certifiées conformes des attestations et certificats de travail ;
- les copies simples des attestations de formation le cas échéant.

N.B : Les candidats retenus devront produire un casier judiciaire de moins de trois (03) mois et légaliser tous documents jugés indispensables avant l'engagement définitif.

IV. RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront réceptionnés uniquement par voie électronique sur la plateforme emploi Burkina au lien suivant : <https://expertys.emploisburkina.bf> à partir du 24 juillet 2026 à 00 h 00 minutes au 31 juillet 2026 à 23 heures 59 minutes.

V- PROCESSUS DE SELECTION

Le recrutement se fera en deux (02) étapes :

- une sélection sur dossier ;
- un entretien devant un jury.

VI- DUREE ET NATURE DU CONTRAT

Le ou la candidat (e)sélectionné(e) sera recruté(e) pour un engagement à durée indéterminée suivant les procédures internes de la société bénéficiaire.

Le poste à pourvoir est basé à Ouagadougou mais des déplacements sont à prendre en compte sur le site opérationnel de la société situé à 45 Km de Ouagadougou.

Arielle YONLI YEREMGANGA

Associée Gérante de EXPERTYS AUDIT ET CONSEIL SARL

Expert-Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso (ONECCA-BF)

06 BP 9821 Ouagadougou 06
Téléphone : 25 50 88 39
Ouagadougou, Burkina Faso

